



# MA COUR DE RECREATION

**ORGANISME : Centre Social du Pays d'Olt**

**DATE DE REALISATION DU PROJET :  
Février à juin 2015**

**COORDONNEES DU REFERENT DE PROJET :  
Béatrice Veneault- 05.65.70.30.29  
centresocialpaysdolt@yahoo.fr**

## Préambule

Les actions menées par le Centre Social du Pays d'Olt se font dans une démarche d'éducation, de prévention, de tolérance et de prise en compte de l'enfant et de sa famille dans sa globalité. Le temps périscolaire est pour les animateurs un lieu d'apprentissage et de jeux où l'enfant peut pratiquer des activités à caractère culturel, artistique, sportif et citoyen tout en s'amusant.

Les animateurs du Centre Social du Pays d'Olt interviennent au sein de l'école dans le cadre des APS auprès des élèves du primaire, dans les locaux de l'école mais aussi dans la cour de récréation. Les bilans effectués avec les animateurs mettent à jour des interrogations tant sur l'usage de la cour que sur les relations entre les enfants au sein de celle-ci.

Les animateurs ont dans un premier temps travaillé avec les enfants sur un aménagement de l'espace avec la création d'un mobilier de jardin en partant de matériaux de récupération.

D'autre part, partager les locaux avec l'équipe enseignante et l'équipe encadrante permet d'établir des contacts avec eux mais aussi de partager des temps d'échanges avec les parents. Des questionnements quant aux relations entre les enfants dans les temps extra ou périscolaires sont souvent abordés, notamment la question de l'agressivité qu'elle soit physique ou verbale.

Ces éléments nous ont amené à vouloir travailler avec les enfants, l'équipe enseignante et encadrante ainsi que les parents d'élèves sur le thème de la cour de récréation, autour d'un projet positif et fédérateur.

# POURQUOI TRAVAILLER AUTOUR DE LA COUR DE RECREATION ?

La gestion de la cour de récréation dans les temps péri et extrascolaires entraîne une diminution de la violence. La gestion de la cour de récréation peut être pensée à plusieurs niveaux :

- Les cours de récréation sont des microsociétés d'enfants : on y retrouve les rôles et des comportements de toute société. L'adulte a un rôle à jouer dans l'accompagnement de la vie collective. Pourquoi ? Pour permettre aux enfants de s'organiser, de discuter, de s'organiser collectivement pour être plus disponible aux apprentissages scolaires.
- Les adultes présents à l'école ont un rôle d'éducation à chaque instant de la journée. La récréation et le temps péri scolaires sont des temps pédagogiques réfléchis en équipe lors de la construction du conseil d'école et des APS.
- L'organisation de l'espace de la cour de récréation et son aménagement ont des conséquences importantes sur le jeu des enfants. Une organisation de la cour de récréation qui offre de l'espace à tout type de jeux, à tous et à toutes, en cohérence avec les besoins des enfants (calme détente, défoulement) favorise des rapports humains sereins.

La récréation et le temps périscolaire sont des lieux d'apprentissage social, de transmission de savoirs et de savoirs-être.

Nous avons tous besoin de réflexion collective sur l'aménagement et l'espace, la place et le rôle des adultes, l'intérêt pédagogique du temps de récréation/périscolaire.

## NATURE DU PROJET

### 1/ AVEC LES ENFANTS : support du Centre Social du Pays d'Olt = APS

\*Création de maquettes de la cour de récréation avec les élèves : Encadrement par les animatrices du CSPO lors des APS.

Dans un premier temps, chacun transmet ses souhaits. Certains peuvent être farfelus mais d'autres peuvent revenir souvent. Avec toutes ces idées, les enfants vont pouvoir créer leur maquette représentant LEUR cour de récréation.

Nous devons être vigilants à associer réellement les enfants, dans la limite de leurs possibilités, à toutes les phases du projet, de sa conception à sa réalisation.

\*Les professionnelles du CSPO souhaiteraient que ce travail de maquette puisse être repris par l'équipe enseignante, les encadrants et les parents d'élèves lors d'une soirée par exemple, afin de recueillir les souhaits des adultes ET des enfants. Il serait important que des élus puissent être partie prenante de cette soirée, en dehors de toute considération économique ou de faisabilité.

\*Quelques pistes pourront être proposées : arbres préservés, table de ping pong, marelle, terrain prévu par le foot et le basket, préau ultra coloré, zones de jeu peintes par des étudiants en arts ....

Cour accessible aux habitants sur les week-ends ?

Cour accessible aux enfants de l'accueil de loisirs pendant les vacances

\*La présentation du projet maquette des enfants serait faite par les enfants aux élus réunis à cette occasion avec tous les partenaires. Ce projet permettrait aux enfants de s'investir dans leur école et de favoriser leur éducation à la citoyenneté.

D'autre part, une dynamique pourrait s'installer et ainsi avoir un effet positif pour les relations entre tous les partenaires : parents, enseignants, encadrants, intervenants, enfants, élus.

## 2/AVEC LES ENSEIGNANTS, LES ATSEM ET LES PARENTS

\*Organisation d'une soirée d'échanges avec pour objectif d'engager un débat autour du documentaire « la récré, c'est sérieux ».

Il s'agit avant tout de partager des moments d'échanges et de travail autour de la récréation.

SYNOPSIS : La récréation est à la fois un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de la socialisation. On apprend à respecter les autres et à se faire respecter.

En parallèle la récréation peut-elle être un lieu de banalisation de la violence, un espace où les règles de vivre ensemble n'existent plus?

Ce reportage met en avant des pratiques autour de la cour de récréation visant à favoriser l'autonomie des enfants dans les jeux de cour d'école mais aussi à favoriser une dynamique positive des acteurs pour le bien-être et la socialisation des enfants.

\*Contact pour des intervenants éventuels lors de la soirée :

Virginie ABGUILLEM (l'atelier buissonnier)

Pascale CUENOT (auteur du documentaire)

Catherine MALGOUYRES (Ifman)

## 3/AVEC LES ELUS ET TOUS LES PARTICIPANTS AU PROJET

\*Transmission de notre travail commun aux élus par les enfants mais aussi par des représentants de l'équipe pédagogique (enseignants et ATSEM), de l'équipe du CSPO et de l'APE car les enseignants, le personnel et les parents ont un rôle important à jouer en intervenant auprès des collectivités locales afin que la cour de l'école corresponde aux besoins des enfants.

C'est ainsi que les enfants, les enseignants, le personnel, les parents, les élus locaux pourront se mobiliser autour d'un projet commun et le conduire à terme.

\*Profiter de la kermesse d'école pour une exposition du travail effectué et des solutions, des actions proposées et à engager.

# ANNEXES

## APPUI THEORIQUE A NOTRE REFLEXION

*FREINET*

*Comment aménager la cour d'école.*

Agir sur        \*l'espace  
                  \*l'équipement  
                  \*les règles de vie

*Espace :*

La matérialisation dans l'espace soit être à la mesure des occupants. Aménager une cour d'école implique une réflexion sur l'ensemble architectural et surtout sur la pratique pédagogique ainsi qu'une redéfinition des rapports entre les personnes qui y vivent :

- \*Groupes homogènes (coin des petits, domaine des grands)
- \*Groupe hétérogène (petits/grand, garçons/filles)
- \*Groupes actifs (jeux de ballon, courses)
- \*Groupes intrépides (acrobaties, équilibre)
- \*Groupes calmes (billes, châteaux de sable, poupées, lecture)
- \*Groupes socialisants (jeux de société, dessin collectifs)

*Equipement :*

Un milieu riche favorise la nécessaire éducation au risque mesuré. L'expérience montre que les accidents sont plus courants sur des espaces goudronnés et vides que sur des cours aménagées, et ce malgré ou à cause de tous les interdits.

*Règles de vie :*

Les aires aménagées ne prendront toutes leurs dimensions éducatives que par la gestion collective (enfants-adultes).

Les enfants sont partie prenante dans l'élaboration et l'adaptation des règles de vie de la cour. Ils en seront d'autant plus naturellement les garants responsables.

Il leur arrivera bien sûr de transgresser les règles, seul ou en petit groupe. Dans quelle société cela ne se produit-il pas ? Mais c'est leur collectivité qui rappellera la loi, résoudra les conflits. Ils feront ainsi l'apprentissage de la citoyenneté.

Quid du rôle de l'adulte ?

Il est là, vigilant en cas de danger et de conflit grave.

Il impose certaines règles élémentaires, rappelle aux réalités chaque fois que nécessaire, canalise le grand groupe afin d'éviter les bousculades, veille à prévenir les accidents graves en évitant qu'un jeu ne dégénère en désamorçant les conflits, est présent activement en participant à un jeu, à une discussion ou encore en aidant les enfants, en les écoutant.

# LA CITOYENNETÉ ? QU'EST-CE-QUE C'EST ?

## **Former le futur citoyen**

Construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire

S'engager dans des projets de classe

Prendre conscience de certains enjeux concernant nos actes

Prendre conscience de la richesse de son cadre de vie et des dangers possibles en participant à l'éducation à la sécurité

Faire preuve d'initiatives

Responsabiliser les élèves en les faisant participer au nettoyage de la cour d'école, à des opérations de tri des déchets, par exemple.

## **Vivre ensemble :**

Communiquer

Prendre la parole et s'exprimer de manière compréhensible

Ecouter,

Dialoguer

Expliquer, argumenter pour justifier un avis

Prendre des responsabilités

Accepter les règles de vie commune

Adapter son comportement dans une situation où on n'est pas seul : coopérer, écouter l'autre et le respecter.

Affirmer son identité et apprendre à la faire reconnaître tout en reconnaissant celle des autres

Accepter les activités contraignantes pour acquérir de nouveaux savoirs